



PanoRAMa

Décembre 2020

EDITO

Depuis début novembre, le gouvernement a imposé un nouveau confinement. Toutefois, en matière d'accueil du jeune enfant, ce nouveau confinement est un peu différent. En effet, la faible contagiosité à ce virus par les jeunes enfants permet le maintien de l'activité des modes d'accueil.

Le Relais poursuit donc ses actions collectives en direction des enfants, un protocole renforcé a été mis en place sur chacun de nos accueils collectifs.

Notre projet annuel "le corps en mouvement", initialement prévu en partenariat avec les EAJE du territoire doit se repenser. Une première matinée a eu lieu en octobre, vous pourrez la découvrir à l'intérieur de ce panoRAMa.

Le projet "Laboraconte" aura bien lieu (continuité du projet de l'an dernier avec Médiart). Il se déroule cette année sur la commune de Séchilienne avec les assistants maternels fréquentant les accueils de Séchilienne.

Les formations initialement prévues en présentiel ont dû être annulées, nous travaillons avec les organismes de formation afin de permettre à chaque assistant maternel qui le souhaite de se former différemment.

La plupart des temps lecture en partenariat avec les médiathèques de notre territoire se poursuivent, nous informerons les personnes inscrites en cas de changement.



Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire sur les actions n'hésitez pas à nous contacter.

Zoom sur le métier d'Assistant Maternel

Définition du métier par le Code de l'action sociale et des familles, article L 421-1 : "L'assistant maternel est la personne agréée qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon non permanente des mineurs à son domicile."

En quoi consiste ce métier ?

L'assistant maternel accueille les enfants à son domicile, de manière régulière ou occasionnelle, pendant que leurs parents travaillent.

L'assistant maternel doit nécessairement obtenir pour exercer cette profession, un agrément par le Président du conseil départemental après avis des services de la protection maternelle et infantile (PMI). Cet agrément (examen médical, compétences éducatives, logement salubre et assez vaste ...) lui reconnaît un statut professionnel et constitue la garantie de conditions d'accueil satisfaisantes pour l'enfant. Il est délivré pour une durée de 5 ans renouvelable.

Si les assistants maternels sont expressément soumis aux dispositions du code du travail, ils sont toutefois soumis à des dispositions spécifiques, fixées par la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur du 1er juillet 2004, en matière de durée de période d'essai, de durée du travail, de rémunération, de modalités de prise de congés annuels, de préavis.

A l'issue de l'obtention de cet agrément, l'assistant maternel doit suivre une formation d'une durée de cent vingt heures, dont 80 avant l'accueil du premier enfant, 40 heures restantes pouvant être effectuées dans les deux ans qui suivent ce premier accueil. En cours d'emploi, l'assistant maternel employé par un particulier employeur a aussi accès à la formation professionnelle continue.

Les qualités requises pour exercer ce métier

- L'envie d'accompagner le jeune enfant dans son développement en collaboration avec les parents, avec patience et attention
- La rigueur en terme d'hygiène et de sécurité
- Un bon sens du contact humain afin d'établir un climat de confiance avec les parents
- L'imagination ainsi que la créativité et la curiosité pour assurer un éveil des enfants adapté à leur évolution

Actuellement, le nombre d'assistant maternel présent sur notre territoire est insuffisant pour répondre aux besoins d'accueils des jeunes enfants.

Ce métier vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le service Relais Assistants Maternels (RAM) du SICCE afin d'obtenir plus de renseignements sur ce métier, ainsi que les démarches d'agrément : RAM du SICCE : ram@lesicce.fr ou 04 76 78 89 09 touche 2.

« Le corps en mouvement », jeudi 8 octobre

Après s'être regroupés, enfants et adultes s'échauffent **de façon ludique**

Extrait Chanson ZUT « *Quand les pieds font la tête* »

(<https://www.youtube.com/watch?v=mPyGvCG86a4>)

- Taper des pieds (pieds) selon un rythme (utilisé par exemple un instrument de musique) : vite – doucement- s'arrêter
- Echauffer le haut du corps avec une comptine : *Que font mes mains ? Elles frottent en haut, elles frottent en bas, elles dansent en haut, elles dansent en bas...*

Présentation des espaces en chantant les comptines

1^{er} espace : déambulation

Les enfants agitent un bâton avec un ruban au bout ou des petits foulards en chantant ou en écoutant la chanson « *Papiyon vole* ». (<https://www.youtube.com/watch?v=iXUpEkLWBYE>)

Par cet engagement corporel dans l'espace et en faisant onduler ces rubans vers le haut ou vers le bas tel le vol d'un papillon, les mouvements deviennent un véritable langage, les corps s'expriment.

Cela permet à l'enfant une approche artistique et rythmique.

2ème espace : Comptine avec déplacements

Chanson : « *Il était une fermière* »

(<https://www.youtube.com/watch?v=33QTRbGPIII>)

Matériel : Petits cylindres- Différents petits paniers et balles - planche disposée « en pente »

Les enfants pourront expérimenter grâce à ce matériel différentes actions selon leurs envies : faire rouler les balles et les cylindres sur la planche, mettre des balles dans le panier et dans les cylindres ou encore se déplacer en portant les paniers remplis de balles sur leur tête...Laissons libre cours à leur imagination...



3ème espace : Motricité globale avec un gros ballon

Exercice d'équilibre et de relation à l'adulte. En effet, l'adulte fait bouger le ballon sur lequel est allongé l'enfant... Tout en chantant la comptine « *ballon rond* »

(https://www.youtube.com/watch?v=affCSh38_xM)

4^{ème} espace : Jeux d'équilibre

Disposer une corde par terre, monter sur un petit élément et permettre à l'enfant de sauter par exemple dans un cerceau. Différents éléments peuvent être installés et ainsi laisser la possibilité aux enfants de monter, descendre sur des objets de taille et hauteur différentes.

Par sa disponibilité (son regard porté à l'enfant, sa parole rassurante...), l'adulte permet à l'enfant de prendre confiance en ses capacités motrices.

*La comptine support à cette expérience motrice :
« L'alouette est sur la branche »*
(<https://www.youtube.com/watch?v=33QTRbGPIII>)



5^{ème} espace : Autour du schéma corporel (les parties du visage sont nommées)

Sur un bonhomme géant dessiné sur un carton, l'enfant va pouvoir accrocher grâce au scratch les différents éléments du visage qui sont nommés dans la comptine « *C'est un petit bonhomme* »
(<https://www.youtube.com/watch?v=mPyGvCG86a4>)

Les enfants explorent ensuite selon leur rythme en déambulant dans les différents espaces.

Retour au calme...

Confortablement installés sur des tapis, c'est le moment où les enfants expérimentent des automassages avec des plumes ou des balles : faire glisser la balle sur leur jambe...). Ces expériences permettent aux enfants de se recentrer sur leurs sensations. Des échanges entre les enfants et les adultes peuvent avoir lieu, certains portent de l'attention envers les autres en les chatouillant avec une plume par exemple ! D'autres chatouillent un poupon ...C'est un moment de détente à savourer avant de reprendre le cours de la journée !



Point Covid

Rappel des gestes barrière pour se préserver les uns les autres

Pour tous les parents

Il est nécessaire de porter le masque à chaque interaction avec le professionnel et dans les locaux du mode d'accueil (collectivité ou assistant maternel)

Il est indispensable de maintenir systématiquement une distance minimum d'1 mètre entre vous et le professionnel. Au besoin, un marquage au sol à l'entrée du mode d'accueil peut être réalisé afin d'organiser les éventuelles files d'attente d'éviter les concentrations dans et devant le lieu d'accueil.

Hors cas particulier de la garde d'enfants à domicile, votre temps de présence dans les locaux du mode d'accueil est limité à 15 minutes, (sauf dans le cas des adaptations lorsqu'une présence plus longue est nécessaire).

Pour les parents employeurs

Vous êtes garants de ce qui se passe chez l'assistant maternel et de la bonne application des gestes barrières. Aussi il vous faut montrer l'exemple pour indiquer votre implication dans cette prévention comme il l'est indiqué dans le guide ministériel ; Et comme il vous semble important de garantir la sérénité/ les conditions sanitaires optimales dans l'espace où évolue votre enfant, ses copains ainsi que votre salarié et sa famille.

Il est important de veiller à fournir à l'assistant maternel un stock de masque suffisant pour l'accueil de votre enfant.

Il est nécessaire de remplir une attestation employeur (valable pour tout le confinement) en spécifiant les déplacements de nature professionnelle faits à sa demande répondant aux besoins de son enfant, comme se promener à l'extérieur, aller le chercher à l'école

Pour les assistants maternels

Il est obligatoire de porter le masque à chaque interaction avec les parents. Vous n'avez pas à le mettre si vous êtes seul(e) avec les enfants (sauf si vous êtes personnes à risque ; par contre votre conjoint et vos enfants de + 11 ans devront le porter s'ils sont dans la même pièce)

Veiller à l'approvisionnement permanent des points de lavage des mains en serviettes à usage unique et en savon ainsi que, le cas échéant, en solution hydroalcoolique pour les parents (à tenir toujours hors de portée des enfants).

Aérer régulièrement les pièces de vie

Nettoyer régulièrement au cours de la journée les surfaces fréquemment touchées par les enfants ou les adultes (ex. poignées de porte, robinets, chaises, tables, etc.), au moins deux fois par jour

Il est obligatoire de sortir avec l'attestation employeur pour les activités nécessaires aux besoins de l'enfant. Vous n'aurez pas besoin de l'attestation de déplacement dérogatoire. Pensez à mettre votre masque si vous croisez des personnes et évitez les promenades à plusieurs assistants maternels.

Faites preuve de discrétion professionnelle si vous avez un enfant absent car il est cas contact. Comme pour une autre absence vous n'avez pas à en informer les autres parents.

Le Ram se tient disponible pour vos questions autour de la covid et vous orientera vers les institutions compétentes en fonction de vos besoins.

Pour compléter : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/vademecum_parents.pdf

Projet « Laboraconte »

Le Ram se lance dans un projet culturel autour du langage du tout petit.

La finalité ? la création d'une pièce de théâtre pour le jeune enfant par l'auteur Dominique Richard, qui sera jouée, écrite, dessinée, réfléchi par de multiples partenaires.

Sur ce long cheminement, Christelle Puillet de Médiarts coordonne, fait du lien pour que différents univers se côtoient et avancent dans un même but. Ainsi chercheurs du CNRS, auteur, illustrateur, comédiens, professionnels de la petite enfance réfléchissons à ce que nous racontons aux tous petits ou à ce que les tous- petits nous racontent de leur monde.

Ce projet s'étend sur différents territoires comme Fontaine, Pont de Claix, Eybens, Lans en Vercors et Séchilienne. Les équipes par trio se rendent dans le quotidien des enfants sur le lieu de vie (en crèche) ou leur lieu d'éveil (en ram) pour observer les enfants, voir comment ils rentrent en communication entre eux, avec un adulte ; quel langage ils utilisent quand ils n'ont pas accès au verbe, Qu'est ce qui fait sens pour eux ? Selon les lieux, chaque immersion est différente et amène des observations et des débats variés. De quoi amener de la matière aux artistes et aux chercheurs.

Vendredi 13 novembre, le Ram a accueilli une équipe sur le temps collectif de Séchilienne pour une première rencontre, une autre immersion aura lieu au mois de juin.



Association A.C.C.E.S.



Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations

Bonjour à tous,
L'association ACCES a le plaisir de vous inviter à la soirée rencontre en visioconférence avec :

Bernard GOLSE

Professeur émérite de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'université René-Descartes, psychanalyste, ancien chef de service à l'hôpital Necker-Enfants malades, président de Pikler Lóczy-France



Pour une rencontre intitulée :

La culture comme « Ours en peluche » Collectif

Une découverte de l'autre, une prévention de l'intolérance et de la violence.

Avec la participation de:

Dominique Morel-Manela , Présidente d'ACCES, psychiatre psychanalyste.

Marie Bonnafé , Présidente d'honneur d'ACCES, psychanalyste psychiatre.

Evelio Cabrejo-Parra , Vice-Président d'ACCES, psycholinguiste.

Jeudi 10 décembre 2020 18h00 > 20h00

Inscrivez-vous à l'adresse : secretariat@acces-lirabebe.fr , un lien de connexion ZOOM vous sera envoyé pour vous connecter à la soirée.

Le live de l'enfance : « Parents : se réinventer en temps de COVID »

animé par Isabelle Filliozat & Nathalie CASSO- VICARINI en partenariat avec Enfance & Covid

Comment Concilier Télé-travail & vie de famille, comment se réinventer en temps de COVID ??!

<https://www.youtube.com/watch?v=tBvYxBOeQBQ>

Aider bébé à réguler ses émotions

Etablir une relation affective, un lien d'attachement, avec un autre être humain, est un besoin vital. Il a été démontré que les comportements et les attitudes des parents favorisent (ou non) le bon développement, la socialisation et la confiance en eux des enfants. Les attitudes et les interactions qu'une mère établit avec son enfant agissent directement sur l'enfant et sur la manière dont il va pouvoir réguler ses propres émotions.

Pour visualiser précisément ce phénomène et comprendre ce qu'il se passe lorsque ces interactions sont coupées, visitez le lien suivant pour voir l'expérience du « visage impassible » :

<https://www.youtube.com/watch?v=OgzWqcsA21I>

Accueil sur rendez-vous :



Fermeture du service RAM du 21 décembre 2020 au 2 janvier 2021 inclus

En raison des consignes sanitaires, tous nos accueils administratifs se déroulent à la maison de l'enfant à Vizille.

VIZILLE	Les lundis de 15h à 18h	Maison de l'enfant, 123 rue de la république, 38220 Vizille
VIZILLE	Les vendredis de 13h à 16h	Maison de l'enfant, 123 rue de la république, 38220 Vizille